

Honoraires de TRANSACTION (TVA 20% incluse) à la charge de l'Acquéreur

	MANDAT SIMPLE	MANDAT by ORPI	MANDAT by ORPI « Fidélité » * * Pour tout ancien client ayant acheté ou vendu par l'intermédiaire de l'agence
Jusqu'à 50.000 €	10 % TTC avec un minimum de 2.000 €	9 % TTC avec un minimum de 2.000 €	8 % TTC avec un minimum de 2.000 €
A partir de 50.000 €	7 % TTC	6 % TTC	5 % TTC
A partir de 120.000 €	6 % TTC	5 % TTC	4,5 % TTC
A partir de 250.000 €	5 % TTC	4 % TTC	3,5 % TTC
A partir de 600.000 €	4,5 % TTC	3,5 % TTC	3 % TTC
A partir de 800.000 €	4 % TTC	3 % TTC	2,5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial.

Mandat de recherche (TVA 20% incluse) à la charge de l'Acquéreur

Jusqu'à 600.000 €	4% TTC
Au-delà de 600.000 €	3% TTC

Honoraires de LOCATION – loi de 1989 (TVA 20% incluse) – Résidence secondaire – Location saisonnière

	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	Maximum 5% du loyer annuel charges comprises	
Honoraires de visite, constitution de dossier	12 euros / m²	12 euros / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 euros / m²	3 euros / m²

Honoraires de LOCATION – hors loi de 1989 (TVA 20% incluse)

Parking	1 mois de loyer charges comprises pour chaque partie
Local commercial / Usage professionnel	3 mois de loyer charges comprises à la charge du Locataire

Honoraires de GESTION IMMOBILIERE (TVA 20% incluse)

Pack essentiel	6 % TTC des sommes encaissées
Pack confort	7 % TTC des sommes encaissées
Pack Sérénité	8 % TTC des sommes encaissées
Assurance Loyers Impayés	2,5 % TTC du loyer charges comprises

La délivrance d'une note est obligatoire.